

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 237 portant nomination des assesseurs auprès du Tribunal du Travail de Djibouti pour l'année 1966.

n° 237

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 février 1966

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1966

Date du numéro
1 mars 1966

TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés assesseurs auprès du Tribunal du Travail de Djibouti pour l'année 1966 : a) Dans la Section «Services publics » Employeurs : Titulaires : MM. Lafoux et Houmed Aboubaker Houmed. Suppléants: MM. Lassays et Idriss Ahmed Doudoub. Travailleurs : Titulaires : MM. Uuros et Ahmed Kaire Warsama. Suppléants: MM. Carretero et Moussa Ali Kahin. B) Dans la Section «Services domestiques » Employeurs : Titulaires MM. Houssein Ahmed Cassim et Mohamed Omar Salem. Suppléants Mme Caméré et M. Fratacci, Travailleurs : Titulaires MM. Mohamed Mahamoud Ahmed et Abdi Ali Nour. Suppléants: MM. Abdi Ali Dirie et Moussa Yacin Egal. c) Dans la Section « Commerce, Banques, Professions libérales, Associations, Industries, Agriculture et Pêche » Employeurs : Titulaires MMM. de Précourt et Abdi Mohamed Warsama. Suppléants MM. Marchal et Philippe. Travailleurs : Titulaires MM. "Mohamed Ali Waberi et Moussa Adaweh Bogoreh. Suppléants: MM. Ibrahim Abdi Ghaleb et Houssein Doualeh Bedher. d) Dans la Section « Transports » Employeurs : Titulaires : MM. Lejaud et Antoine Abdoul Latis. Suppléants: MM. Parizot et Smertnik. Travailleurs : Titulaires ; MM. Bouyat et Ahmed Cassim Abdallah. Suppléants: MM. Fond, Planche et Ibrahim Ahmed Kahim. e) Dans la Section, « Auxiliaires de Transports, Manutention » Employeurs : Titulaires : MM. Befort et Smertnik. Suppléants: MM. Dell' Aquila et Allot. Travailleurs: Titulaires : MM. Martini et Saleh Ahmed Gouled dit « Georges ». Suppléants : MM. Planche et Mahamed Mohamoud Toucaleh.